

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 12

Artikel: "Le chasseur de chez Maxim's" au Royal biograph
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

maine de l'effraction !) et, enfin, le ténor ravis-
seur qui dérobe des duchesses dans ses bagages,
sans tambour ni trompette, soulignant ses airs
vainqueurs d'un vagissement du klakson de sa
limousine...

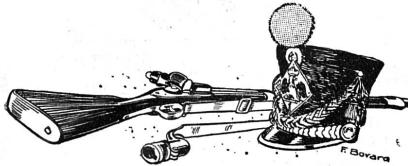
Toujours le Ténor ! Ce que peut pourtant un
petit bout de corde vocale bien pendue ! Croyez-
moi : la cause de tant de malheurs, c'est le Ténor !

Aussi, souhaitons que, à la lecture de ces lignes,
les chefs d'Etat conscients de leurs responsabilités,
décrèteront :

Article premier. — Il n'y a plus de ténors.

Article deuxième. — Ceux qui persisteraient
dans cette mauvaise voie seront opérés d'office
par un spécialiste étatisé.

(Les mauvais plaisants ne manqueront pas d'in-
voquer là l'ut final !...) St-Urbain.



NOTES DE JEAN-MARC BUSSY

(Suite.)

« Mauvaise journée : 6 morts, 5 blessés danger-
usement.

« 7 heures du soir. La muraille près de laquelle
je me trouve vient de sauter, avec une terrible
secousse. Il y a une brèche énorme.

« Plusieurs bataillons ennemis se mettent en
marche au pas de charge pour venir renforcer les
troupes avancées. Le camp ennemi est tout entier
sous les armes.

« Un parlementaire paraît. Il nous somme de
nous rendre à discréption. Le commandant de
Graffenried demande deux heures de réflexion.
On les lui accorde. Il réunit ses officiers en con-
seil de guerre. Je l'entends dire : « Sans cette
brèche j'aurai plutôt mangé mon aigle que de la
donner à ces canailles ! »

« L'avis du conseil fut celui-ci : Vu que nous
sommes complètement abandonnés, nous capitulerons.
Mais nous ne nous rendrons qu'à des conditions
honorables, sinon nous saurons périr jusqu'au
dernier.

« La réponse de Graffenried est portée par
deux officiers aux généraux ennemis. Voici la
décision du général Silveira : Suisses ! par respect
pour votre belle défense, je vous accorde ce que
vous demandez. Et voici les principaux points de
la capitulation : Le bataillon de Graffenried re-
met la Puebla et quittera la caserne. Le 10, à 5
heures du matin, il sortira par la brèche avec
tous les honneurs militaires, défilant devant l'armée
espagnole-portugaise, en portant les armes.
Les officiers conserveront leur épée, leurs baga-
ges et leurs chevaux ; les sous-officiers et soldats
leur sac. Le bataillon sera conduit à la Corogne
sous escorte, et transporé de là en France sur des
vaisseaux anglais. »

Ici Bussy se répand en récriminations contre le
général Seras (Italien), qui les a laissés à la Pue-
blas sans munitions, sans secours d'aucune sorte,
malgré ses promesses, en face de 12.000 ennemis.

« Du 10. Nous avons quitté la ville par la
brèche, ce matin à 5 heures, au pas de parade.
Nous avons traversé l'armée portugaise, qui for-
mait la haie et nous a salués de ses tambours et
de ses drapeaux..

« Nous nous mettons en route. L'escorte con-
siste en un peloton d'avant-garde, quelques hom-
mes sur les flancs et une peloton d'arrière-garde.
En tout une centaine d'hommes, commandés par
un capitaine. Nous faisons 12 lieues ce premier
jour et couchons dans un petit village, où les
paysans nous reçoivent bien. Nos blessés ont
beaucoup souffert sur les charrettes à deux roues,
traînées par des vaches.

« Le 13, nous atteignons Orense. Je suis logé
dans un couvent et couché sur de la mauvaise
paille. Il y a quinze mois et demi, je passais par
cette même ville, où j'avais failli périr dans l'in-
cendie d'un couvent.

« Dans la nuit, je me sens tamponné dans les

flancs. Je m'éveille et reconnaissais trois soldats de
notre escorte. La pointe de leur baïonnette appuyée
sur ma poitrine, ils me menacent de me transpercer si je dis un mot. Ils me font com-
prendre par signes de prendre mon sac et de les
suivre. Tous mes camarades ont disparu.

« Mes trois brigands me conduisent dans une
salle du couvent, au fond d'un sombre corridor.
Là, ils me dépouillent de tout ce qui me reste :
une chemise, un pantalon, des mouchoirs de po-
che, un couteau, deux brosses, une cuiller et
treize sous de monnaie, toute ma fortune ! Mon
camarade Marme fut dévalisé en même temps
que moi par une dizaine de soldats. Mon sergent
César Guex, de St-Légier, a dû donner passable-
ment d'argent et de l'argentier qu'il avait acheté
de soldats français. D'autres ont perdu leur
montre. On n'a pas épargné nos officiers.

« Santiago de Compostelle, 18 — Cela ne va
pas mal depuis Orense. Les vivres n'ont pas
manqué et les paysans se montrent très serviables.
Il paraît qu'une proclamation des généraux a
été lancée partout où nous devions passer.
Nous séjournons quelques jours ici.

« Les Fribourgeois obtiennent la permission de
se rendre à un ermitage, à deux heures de la ville,
sur une montagne. Ils peuvent maintenant aller
au paradis quand ils voudront... »

« Mercredi 22 août. Nous arrivons enfin à La
Corogne. On nous conduit à la maison de ville
où l'on nous visite soigneusement et où l'on nous
enlève tout ce que les bandits de l'escorte nous
avaient laissé. L'opération terminée, on nous
conduit jusque sur le port. Nous montons sur des
bateaux et disons adieu à la terre. A une portée
de canon de la ville, on nous embarque sur
l'Atlas.

« Jeudi 25. L'Atlas est un vieux bâtiment dé-
mâté et hors d'usage, conduit par un vieux capi-
taine qui a une forte garde à sa disposition. Ce
vaisseau va nous servir de prison jusqu'à ce qu'il
plaise aux Espagnols ou aux Anglais de nous en
faire sortir. L'Atlas est ancré dans la baie. La
ville nous sépare de l'océan, où sont mouillés plu-
sieurs vaisseaux anglais.

« Nous sommes parqués au premier pont. Des
prisonniers français sont au deuxième. Notre loge-
ment est une grande salle de six pieds de haut
et ayant la longueur du bâtiment. Pour ameublement,
il y a le cep, dont je parlerai plus loin, et
le câble de l'ancre, qui nous sert de traversin.

« Le gouvernement nous fait remettre une pié-
ce par jour (17 sous). Notre commandant a
obtenu l'autorisation d'envoyer en ville une cor-
vée pour acheter ce qui nous est nécessaire. Nous
recevons un pain d'une livre par homme et une
demi-livre de viande, ce qui nous coûte 10 sous
par jour. Nous cuissons notre viande dans une
sorte de pot de terre.

« Nous dormons sur le plancher, dont les
 joints sont garnis de goudron. Sitôt la nuit ve-
nue, la garde nous oblige à nous coucher et nous
serre comme des harengs. Impossible de remuer.
On attend le jour avec impatience. On est obligé
de se lever « brique par brique », pour se remettre
de ses multiples courbatures. Tous les matins,
quelques-uns d'entre nous restent collés au plan-
cher par le goudron. Il faut les déshabiller pour
les dégager.

« Du 29. Hier, dans l'après-midi, est arrivé un
général anglais qui nous a visités et questionnés
sur la façon dont nous étions traités. Il nous a
promis aussi de nous faire rendre ce qui nous
avait été volé. Il a tenu parole. Le lendemain,
tous les objets dérobés nous ont été restitués.

« Lundi 3 septembre. Un sergent recruteur es-
pagnol est venu sur le bâtiment. Il cherchait des
hommes pour le service de l'Espagne. Il vient
trahir la cause que nous venons de défendre.

« Demierre et Rozin m'engagèrent à partir.
J'ai refusé.

« Le 4. Demierre a eu une affaire avec l'un de
nos chefs. On l'a mis au cep. C'est une pièce de
bois carré, de 12 pieds de longueur, en deux par-
ties réunies par une charnière à l'une des extré-
mités, et fermées par un cadenas à l'autre. On
introduit le cou du condamné dans un trou, au
milieu, et il est ainsi immobilisé, allongé sur le

plancher. On aurait dit de Demierre un homme
sans tête. Il y resta 36 heures.

« Le 7. Un sergent anglais est monté sur le
vaisseau et a recruté 60 hommes. Je suis du nom-
bre, ainsi que 4 sergents, dont Meyer, de Che-
vroux, 9 caporaux et mes amis Demierre, Rozin,
Blaser et Grivel.

« Le supplice barbare infligé à Demierre, joint
à la vermine qui nous dévore pendant la nuit,
n'a pas peu contribué à nous faire signer un en-
gagement de 7 ans au service de l'Angleterre.

« Du 12. Nous voilà sur le Yarmouth, petit
bateau marchand où le sergent recruteur nous
a amenés sur deux chaloupes.

« Du 15. Nous avons quitté le Yarmouth pour
le Dauphin. Le même soir, nous apercevons ses
chaloupes qui s'approchent : c'est le reste du ba-
taillon de Graffenried qui vient nous rejoindre.
Nous sommes heureux de revoir nos camarades.

« Du 17. Nous sommes au cabestan, au nom-
bre de 40, pour lever l'encre, au son de la flûte
du trompette des voltigeurs. L'ancre est levée, les
voiles sont tendues. Un petit vent de terre nous
permet de sortir de la baie de La Corogne, et
nous voilà naviguant sur l'océan. Le mal de mer
ne tarde pas à nous atteindre les uns après les
autres.

« J'étais resté 2 ans, 6 mois et 28 jours en Es-
pagne et en Portugal.

(A suivre.)

A. Roulier.

« Le Cirque » au Théâtre Lumen. — Voici enfin,
sur l'écran du Théâtre Lumen, ce film tant attendu.
C'est le chef-d'œuvre qu'on espérait et s'il reste en-
core des gens qui résistent à Charlot, ils seront, cette
fois, obligés de reconnaître que l'art cinégraphique
a eu la chance de trouver son Molière et son Shake-
speare, en ce petit homme aux gestes timides et ridi-
cules. Adaptation musicale spéciale.

« Le Chasseur de chez Maxim's » au Royal Bio-
graph. — C'est un véritable gala que la direction du
Royal Biograph offre cette semaine en son établisse-
ment de la Place centrale avec « Le Chasseur de chez
Maxim's », grand film comique tiré de la célèbre
pièce d'Yves Mirando et Gustave Quinson, interprété
par Nicolas Rimsky, dans le rôle du « Chasseur de
chez Maxim's ».



Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.
Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser
ces adresses de maisons recommandées lors de
leurs achats et d'indiquer le *Coniteur Vaudois*
comme référence.

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4
CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %
Dépôt en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

Steiger & Cie
Lausanne 20 Rue S. François

CRISTAUX
de table et de luxe.

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLAT, agent général, LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi
l'apéritif par excellence.